

# **Vidéo & Boutique SeXXXplus**

## **CONCOURS « LELO »**

### **RÈGLEMENT DE PARTICIPATION**

1. Le Concours « LELO » (ci-après le « Concours ») est organisé par 116261 Canada inc. (Vidéo & Boutique SeXXXplus) (ci-après « l'Organisateur »). Il débute le 1<sup>er</sup> mars 2010 et se termine le 31 août 2010, à minuit.

#### **ADMISSIBILITÉ**

2. Le Concours s'adresse à toute personne adulte résidant au Québec âgée de 18 ans ou plus à l'exception des employés ou de tout intervenant relié au Concours ainsi que, respectivement, de toute personne avec lesquelles tel employé et/ou intervenant est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate. Pour les fins du règlement de participation, « famille immédiate » s'étend des pères, mère, frères, sœurs, enfants, mari ou femme ou conjoint de fait d'un tel employé et/ou intervenant.

#### **COMMENT PARTICIPER**

- 3.1 Pour courir la chance de gagner, le participant doit visiter l'une de nos 11 boutiques Vidéo & Boutique SeXXXplus pour effectuer l'achat minimum requis et ensuite remplir le formulaire en ligne au site [www.sexplusplus.com](http://www.sexplusplus.com) ou [www.decouvrez-vous.ca](http://www.decouvrez-vous.ca).
- 3.2 Un achat minimum requis de 50\$, avant taxes, doit être effectué pour pouvoir participer.
- 3.3 Limite d'une (1) participation par tranche d'achat de 50\$ avant taxe par personne, pendant toute la durée du Concours.
- 3.4 Le même participant peut remplir autant de formulaires de participation que de tranches d'achat de 50\$ qu'il aura accumulé pendant toute la durée du concours.
- 3.5 L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui inscrit ou tente d'inscrire un (1) ou plus d'un (1) formulaire de participation sans avoir effectué un achat minimum de 50\$ dans l'une de nos 11 boutiques Vidéo & Boutique SeXXXplus pendant la durée du Concours. Toute personne ne doit utiliser qu'une seule et même adresse domiciliaire et/ou de courriel pendant toute la durée du Concours.

## **PRIX**

- 4.1 Un (1) Gagnant pour le 1 septembre 2010, se méritera le vibreur LELO plaqué or, 18 carats d'une valeur de 12 000\$ (ci-après le « Prix »);
- 4.2 Le Prix offert est présenté à la boutique Vidéo & Boutique SeXXXplus à la succursale de St-Hubert située au 3871, boul. Taschereau dans un coffre avec une vitre antivol, pendant la durée du Concours.

## **TIRAGE**

5. Le Tirage aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 486, boul. Ste-Foy à Longueuil à 9h00.

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

- 6.1 Pour gagner, le participant dont le Bulletin de participation a été sélectionné au hasard pour le Prix devra respecter les conditions de participation et d'admissibilité prévues au présent règlement (ci-après le « Gagnant »). À défaut de respecter l'une ou plusieurs de ces conditions, il sera disqualifié et un autre Tirage aura lieu afin de déterminer un nouveau Gagnant.
- 6.2 Vidéo & Boutique SeXXXplus avisera le Gagnant par courriel. Ce dernier aura (48) heures pour confirmer son acceptation du Prix et à défaut de répondre dans ce délai, Vidéo & Boutique SeXXXplus procédera à un nouveau Tirage. Dans l'éventualité où Vidéo & Boutique SeXXXplus n'arrivait pas à contacter la personne sélectionnée lors de l'un ou de plusieurs des Tirages pour quelque raison que ce soit dans les quarante-huit (48) heures suivant le Tirage, Vidéo & Boutique SeXXXplus procédera à autant de nouveaux Tirages nécessaires parmi les bulletins de participation afin d'attribuer le Prix.
- 6.3 Le Prix devra être accepté tel que décerné et ne pourra être, échangé en tout ou en partie contre de l'argent et ne sera pas transférable à une autre personne que le Gagnant.
- 6.4 Lors de la remise du Prix, le Gagnant devra nécessairement présenter sa et/ou ses factures d'achat d'au moins 50\$ afin de vérifier la validité de sa participation ainsi que son identité.
- 6.5 L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où son incapacité d'agir résulterait d'un

fait ou d'une situation hors de son contrôle et pour tous services utilisés pour la tenue de ce Concours.

- 6.6 En participant à ce Concours, le Gagnant autorise l'Organisateur du Concours à utiliser, si requis, son nom, photographie, voix, image et/ou déclaration relative à son Prix à des fins publicitaires et ce, sans aucune forme de rémunération. De plus, le Gagnant autorise que son prénom, nom et ville de résidence soient diffusés sur le site Internet de Vidéo & Boutique SeXXXplus et ce, sans aucune forme de rémunération.
- 6.7 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité pour des coordonnées incomplètes ou incompréhensibles de la part de participants. Vidéo & Boutique SeXXXplus se réserve le droit de rejeter tout Bulletin de participation incomplet ou comportant une erreur humaine ou mécanique et de procéder au Tirage d'un autre Bulletin de participation.
- 6.8 Tout Bulletin de participation ou tentative d'inscription utilisant un moyen électronique, informatique ou autre contraire à l'esprit de ce Concours (ex. : piratage informatique, envoi massif de courriels, etc.) sera automatiquement rejeté et pourrait être référé aux autorités judiciaires compétentes. Tout Bulletin de participation électronique automatisé sera repéré et rejeté.
- 6.9 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité pour tout problème incluant, mais sans se limiter à : une défaillance technique des réseaux des systèmes informatiques en ligne, des serveurs ou fournisseurs, équipement informatique, logiciels, ou tout problème résultant directement ou indirectement d'un virus, bogues ou d'un échec lors de l'envoi de courriels à Vidéo & Boutique SeXXXplus pour toute raison, incluant, sans se limiter à, un engorgement sur le réseau Internet ou dans un site Internet ou une combinaison des deux. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tout dommage qui pourrait toucher le matériel informatique des personnes participantes suite à leur inscription au Concours. L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quant à tout autre problème qui pourrait nuire à la bonne marche de ce Concours conformément aux règles établies aux présentes, incluant mais sans restreindre la généralité de ce qui précède.
- 6.10 L'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quant au Prix et à l'utilisation du Prix. La seule garantie est celle offerte sur le Prix lui-même par le manufacturier. Le Prix est destiné aux adultes seulement et pour utilisation par des adultes seulement. Le Gagnant est seul responsable de l'utilisation faite du Prix et l'Organisateur n'encourra

aucune responsabilité pour tous les dommages matériels, corporels ou physiques pouvant découler directement ou indirectement du Prix ou de l'utilisation du Prix.

- 6.11 L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler, sans préavis le Concours, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
- 6.12 Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché, Un différend quant à l'attribution d'un Prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de la régler.
- 6.13 Les décisions de l'Organisateur sont finales et sans appel.
- 6.14 Le nom du Gagnant sera disponible à compter du 3 septembre 2010 sur le site Internet de Vidéo & Boutique SeXXXplus ([www.sexplusplus.com](http://www.sexplusplus.com) ou [www.decouvrez-vous.ca](http://www.decouvrez-vous.ca)) pour une période minimale de 30 jours.
- 6.15 Le règlement du Concours est disponible à la Vidéo & Boutique SeXXXplus située au 486, boul. Ste-Foy à Longueuil et sur le site de Vidéo & Boutique SeXXXplus au [www.sexplusplus.com](http://www.sexplusplus.com) ou [www.decouvrez-vous.ca](http://www.decouvrez-vous.ca).